

53 - Attribution de subventions aux associations culturelles dans le cadre du dispositif d'aide aux «Emergences» - Première répartition 2011

M. MONNEUR, Conseiller Municipal Délégué, Rapporteur : Le dispositif «Emergences», a depuis 2006 fait ses preuves et la semaine de présentation instaurée en 2008 a permis de mettre sur le devant de la scène des artistes prometteurs, dont certains ont depuis intégré les circuits officiels de la diffusion culturelle (les Philébulistes - Cie Inhérence ...)

La Ville de Besançon, en relation avec ses partenaires du spectacle vivant -le Centre Dramatique National - la Scène Nationale - le Théâtre Musical - la Rodia-, et en concertation avec le Service Culturel du CROUS, propose un coup de projecteurs sur six nouveaux créateurs, et des spectacles qui n'hésitent pas à bousculer les traditions, à revisiter les mythes et les contes et légendes.

Il est proposé d'apporter le soutien nécessaire aux associations suivantes pour conduire la phase finale de création et la représentation sur scène de leurs spectacles.

- Cie Vraiment Dramatique - «Sisyphé» (Théâtre)

Le mythe de «Sisyphé», revu et corrigé par un jeune artiste bisontin qui a déjà fait ses premières armes de metteur en scène aux côtés de Sylvain Maurice.

Il est proposé une aide complémentaire de **500 €** à la Cie pour finaliser son travail et le présenter en liaison avec le Nouveau Théâtre durant la semaine des «Emergences».

- Cie La Carotte - «Stop» (Théâtre Jeune Public)

Une jeune compagnie régionale, installée en zone rurale, revisite les contes de Perrault, et n'hésite pas à convoquer le Petit Chaperon Rouge au tribunal...

Il est proposé une aide de **4 500 €** à la «Cie La Carotte» pour cette création et sa diffusion publique au Théâtre de la Bouloie durant la semaine des «Emergences».

- Cie Si t'es pressé - Fais un détour - «C'est moi-même... (Théâtre)

Des jeunes artistes issus des formations spécialisées de l'Université de Franche Comté, proposent d'explorer les frontières entre réalité, fictions et projections mentales, en donnant à voir le fonctionnement d'un esprit troublé.

Il est proposé une aide de **2 500 €** à l'Association pour le travail de création et la restitution au Théâtre de l'Espace durant la semaine des «Emergences».

- Association Benjamusic - «Concert Benja» (Musique)

Auteur, compositeur, interprète - mi-jurassien, mi-bisontin, Benjamin devient Benja sur scène ; jeune artiste en devenir, il nous invite, après une résidence à la Rodia, à un concert, à partir de son nouvel album concept, entouré des musiciens du groupe «Clara Yucatan».

Il est proposé une aide complémentaire de **4 500 €** à «BenjaMusic», pour réaliser son projet en liaison avec la Rodia, et le présenter pendant la semaine des «Emergences».

- Association Cultura Mondiale - «Duo» (Danse / Musique)

La rencontre entre deux artistes bisontins, entre deux univers, la musique et la danse dans un jeu en trois épisodes, où le public deviendra progressivement auteur de son propre spectacle.

Il est proposé une aide de **4 500 €** à l'Association pour la finalisation de la création et sa diffusion au Théâtre Musical durant la semaine des «Emergences».

- Cie Mala Noche - «Narcisse» (Théâtre)

Un jeune metteur en scène ose parler de l'ego des artistes, en revisitant les mythes grecs de Narcisse et de Psyché ; en collaboration avec le «Festival des Caves», il nous entraîne au plus profond du miroir...

Il est proposé une aide de **4 500 €** à l'Association «Mala Noche» pour la réalisation de ce projet et ses premières représentations publiques.

- Concerts dans les Bars et Petits lieux de Musique

Comme en 2010, durant toute la semaine des «Emergences», des concerts seront proposés après les spectacles, dans différents bars et petits lieux musicaux ; cette initiative permettra de faire découvrir d'autres talents locaux en lien avec les associations musicales de Besançon. La RAP de la Rodia a souhaité dans le cadre de ses objectifs artistiques soutenir cet événement municipal en assurant la coordination des concerts organisés dans les bars et petits lieux de musique.

Il est proposé une aide de **500 €** à chaque association participante suivante : Le Bastion - Mighty Worm - Mélodies en sous-sol, de **350 €** au Citron Vert et à Attila, et de **1 250 €** à la Rodia, au titre de la coordination.

La subvention au Bastion fera l'objet d'un avenant à la convention triennale 2009-2011 signée entre la Ville et l'Association.

La subvention à la Rodia fera l'objet de l'avenant à la convention 2011 signée entre la Ville et la Régie Autonome Personnalisée.

- Service Culturel du Crous - «La Bouloie en Ébullition» - (Festival)

Prélude aux «Emergences», la manifestation proposée par la Direction du Service Culturel du CROUS sur le Campus de la Bouloie, raisonne comme une entrée en matière, comme une première étape de repérage - amateurs et étudiants des filières spécialisées assurent avec conviction leurs premiers pas sur scène.

Il est proposé une aide de **2 500 €** au CROUS de Besançon pour l'aide à la réalisation de ce festival.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à :

- décider d'attribuer les subventions suivantes :
 - 500 € à l'Association «Cie Vraiment Dramatique»
 - 4 500 € à la Cie de la Carotte
 - 2 500 € à la Cie Si t'es pressé fais un détour
 - 4 500 € à la Cie BenjaMusic
 - 4 500 € à l'Association Cultura Mondiale
 - 4 500 € à la Cie Mala Noche
 - 500 € à l'Association Le Bastion
 - 350 € à l'Association Citron Vert
 - 500 € à l'Association Mighty Worm
 - 350 € à l'Association Attila

- 500 € à l'Association Mélodies en Sous-Sol
- 1 250 € à la Régie Autonome Personnalisée «Rodia»
- 2 500 € au Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) de Besançon.

En cas d'accord, la somme totale, soit 26 950 €, sera prélevée de la façon suivante :

- 23 200 € au chapitre 65.33/6574 CS 41010 (associations et compagnies)
- 1 250 € au chapitre 65.33/657364.10012 CS 41010 (RAP Rodia)
- 2 500 € au chapitre 65.33/65731 CS 41010 (CROUS).

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les avenants à intervenir.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Mme SCHIRRER et M. DEVESA n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 13 mai 2011.